

Droit des contrats dans l'immobilier

Le 11/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les fondamentaux du droit des contrats appliqués à l'immobilier.
- Maîtriser les spécificités des contrats immobiliers (vente, mandat, promotion immobilière).
- Savoir rédiger, analyser et sécuriser juridiquement les contrats immobiliers.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Principes généraux et contrats de vente immobilière

Matin

- Fondamentaux du droit des contrats immobiliers
 - Définition et principes généraux du droit des contrats : consentement, capacité, objet, cause
 - Obligations des parties dans un contrat immobilier
 - Nullité des contrats : vices du consentement (erreur, dol, violence)
- Formation et validité des contrats immobiliers
 - Conditions de validité (forme, mentions obligatoires, annexes)
 - Négociation et conclusion des contrats : étapes clés
 - Responsabilités en cas de non-respect des clauses contractuelles

Après-midi

- Contrats de vente immobilière : Promesse unilatérale et compromis de vente
 - Différences fondamentales entre promesse unilatérale et compromis de vente
 - Clauses essentielles : prix, délais, conditions suspensives
 - Obligations légales du vendeur : diagnostics techniques, informations obligatoires
- Sécurisation juridique des contrats de vente
 - Rédaction des clauses de garantie : vice caché, garantie d'éviction
 - Gestion des litiges liés à la vente immobilière
 - Résiliation et conséquences juridiques

Jour 2 : Contrats spécifiques et sécurisation des transactions

Matin

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Contrats de promotion immobilière
 - Définition et cadre juridique du contrat de promotion immobilière
 - Obligations et responsabilités du promoteur et des autres parties
 - Clauses clés : délais, garanties, réception des travaux
- Mandat immobilier
 - Rôle et importance du mandat dans les transactions immobilières
 - Distinction entre mandat simple et exclusif
 - Obligations de l'agent immobilier et respect du cadre légal
- Contrats de réservation en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement)
 - Cadre juridique et obligations des parties
 - Garanties offertes à l'acquéreur : garantie d'achèvement, garantie de remboursement
 - Particularités fiscales et réglementaires

Après-midi

- Sécurisation des transactions immobilières
 - Étapes clés pour sécuriser une transaction : vérifications préalables, annexes obligatoires
 - Gestion des litiges et recours possibles en cas de non-respect du contrat
 - Précautions à prendre pour éviter les contentieux
- Étude de cas pratique
 - Analyse approfondie d'un compromis de vente et d'un contrat de promotion immobilière
 - Identification des clauses sensibles et des points de vigilance
 - Rédaction et révision de clauses pour sécuriser juridiquement un contrat

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382